

ANNEXE III
DÉCISION DE CLASSEMENT
dans la catégorie des meublés de tourisme

Le meublé identifié ci-dessous est classé 2 étoiles pour une capacité de 6 personne(s).

Nom de l'hébergement, le cas échéant : CHEZ NOUS

Adresse du meublé : 117 route de Courtet

Code postal : 74500 Ville : Saint-Paul-en-Chablais

Identification du loueur :

Raison sociale :

Nom : GRAS Prénom : Sylvie

Adresse : 117 route de Courtet

Code postal : 74500 Ville : SAINT PAUL EN CHABLAIS

Tél : 06 33 39 79 77 E-mail : decourtet@wanadoo.fr

Identification du mandataire, le cas échéant :

Raison sociale :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : NC E-mail : NC

Le présent classement est délivré pour cinq ans.

Faite à : Annecy

le : 28/03/2024

Timbre de l'organisme
évaluateur

INNOVATION & DEVELOPPEMENT
TOURISME
OFFICES DE TOURISME ET
TERRITOIRES DE HAUTE SAVOIE
20 AVENUE DU PARMELAN
ANNECY

Nom et signature du représentant de l'organisme
évaluateur

François de Viry

François de Viry

Avertissement : Au terme de l'article D.324-4 du code du tourisme, le loueur ou son mandataire dispose d'un délai de quinze jours à réception de la présente proposition pour refuser le classement. À l'expiration de ce délai et en